



Comportements dangereux sur l'étang gelé!

publié le 27/01/2017

Bonjour à tous,

Des parents d'élèves nous ont alertés car ils ont aperçu des élèves s'amusant à faire des "selfies" sur le plan d'eau gelé de St Gervais.

La mairie de St Gervais nous informe qu'un arrêté municipal a été pris en date du 26 janvier 2017 interdisant tout déplacement sur l'aire gelée du plan d'eau.

Nous rappelons à tous les élèves le caractère extrêmement dangereux de ce comportement.

Bien cordialement,

Nathalie Meulin-Paillé



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.